



**N° 21-41**  
**DECISION MODIFICATIVE n° 02**  
**DE L'EXERCICE 2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 10 octobre 2021, s'est réuni en session ordinaire à Heyrieux, le 20 octobre de l'an deux mille vingt et un, sous la présidence de M. Michel FAYET, président, élu en date du 23.09.2020.

Nombre de membres en exercice : 32 Titulaires / 32 Suppléants

**Titulaires présents (19) :**

DEBES Céline ; DENIS Christophe ; FAYET Michel ; GIRARD Jean-Pierre ; GIRAUD Denis ; LIGONNET Andrée ; CASTAING Patrick ; DEVAUX Vanessa ; ROSET Patrick ; BOUSQUET Patrick ; CHAMPEAU Hervé ; JOURDAIN Jean-Pierre ; MARMONIER Pierre ; VILLARD Claude ; BOUVIER PATRON Denis ; GIBBONS Grégory ; GONZALEZ Frédéric ; QUILES Joseph ; SALERNO Sabine.

**Suppléants participants au vote (4):**

SUCHET Noël ; DANTHON Brigitte ; MUCCIARELLI Laurence ; POMMET Gilbert.

**Pouvoirs (3) :**

BERTHELOT Jean-Pierre à BOUVIER PATRON Denis ; SPITZNER Francis à GONZALEZ Frédéric ; FRACHON Marie-Christine à FAYET Michel.

**Excusés titulaires et suppléants (8) :**

BUSSY Chantal ; VERNAISON Clément ; BICHET Fabien ; MARY Alain ; VIAL Guillaume ; ROULOT Océane ; GAGET Mathieu ; HUMBERT Claude

Signature de la feuille de présence effectuée.

M. Patrick CASTAING, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Il est exposé au comité syndical diverses propositions de modifications de crédits nécessaires pour l'exercice 2021. Elles comprennent notamment pour le budget :

#### En section de fonctionnement - Dépenses

- Une diminution des articles 6558, 657341 et 6574 (subventions) d'un montant total de 20 000 € puisque les travaux subventionnables n'ont pas été réalisés en totalité : pose PAV, achat groupé,
- Une diminution de l'article 611 pour un montant de 6 100 € (réserve financière),
- Une augmentation de l'article 61551 (entretien des véhicules) pour un montant de 120 000 € pour permettre la réparation des véhicules de plus en plus vétustes,
- Une augmentation de l'article 611 (prestations de services) :
  - d'un montant de 100 000 € pour le centre de tri,
  - d'un montant de 200 000 € pour le traitement des OM,
  - d'un montant de 35 000 € pour le traitement des exutoires gravats,
  - d'un montant de 40 000 € pour le traitement des exutoires bois,
  - d'un montant de 150 000 € pour le traitement des exutoires encombrants,afin de prendre en charge la hausse des tonnages des matériaux à traiter,
- Une diminution de l'article 611 (prestations de services) d'un montant de 40 000 € pour prendre en compte la baisse des apports des exutoires espaces verts,
- Une augmentation de l'article 64131 (rémunération remplaçants) pour un montant de 300 000 €,
- Une diminution de l'article 022 (dépenses imprévues) d'un montant de 313 900 € pour équilibrer.

#### En section de fonctionnement - Recettes

- Une augmentation de l'article 7078 (reprise matériaux) :
  - d'un montant de 200 000 € pour la CSC,
  - d'un montant de 300 000 € pour les déchèteriesafin de prendre en compte la hausse des tarifs des reprises,
- Une augmentation de l'article 6419 (remboursement charges du personnel) pour un montant de 65 000 €

Il est proposé de valider la décision modificative n° 02 du budget principal 2021 conformément à l'annexe jointe :

- En section de fonctionnement par une augmentation de 565 000 €,

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

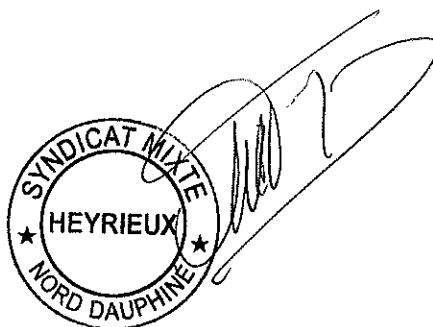
La présente délibération a été votée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités  
effectuées

**HEYRIEUX, le 20 octobre 2021**

Michel FAYET,  
Président



## OUVERTURE DE CREDITS - OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT																	
DEPENSES								RECETTES									
F/l	g	chap	art	fonc	type		MONTANT		F/l	g	chap	art	fonc	type		MONTANT	
F		65	6558	812	réel	DECHET EXT	-10 000,00	non réalisé en 2021									
F		65	657341	812	réel	SUBV PAV	-5 000,00	non réalisé en 2021									
F		65	6574	812	réel	PREV DECH	-5 000,00	non réalisé en 2021									
F		011	611	812	réel	AUTRES	-6 100,00	réserves fin									
F																	
F		011	61551	812	réel	ENT VEHICULES	120 000,00	hausse pannes suite vétusté									
F		011	611	812	réel	Centre de tri	100 000,00	hausse tonnages + transfert lot 1	F		70	7078	812	réel	Reprise mat CSC	200 000,00	hausse prix reprises
F		011	611	812	réel	Traitement OM	200 000,00	hausse tonnages									
F		011	611	812	réel	Exutoires gravats	35 000,00		F		70	7078	812	réel	Reprise mat déchet	300 000,00	hausse prix reprises
F		011	611	812	réel	Exutoires déchets verst	-40 000,00										
F		011	611	812	réel	Autres bois	40 000,00										
F		011	611	812	réel	Exutoires encombrés	150 000,00										
F		012	64131	812	réel	remplacement	300 000,00	marge de sécurité masse salariale	F		013	6419	812	réel	Rembt charges personne	65 000,00	consolidation perçu au 15/9
F		022	022	01	réel	Dép imprévues	-313 900,00	affectation pour sécurisation masse salariale et garage									
							<b>565 000,00</b>	<b>TOTAL</b>								<b>565 000,00</b>	<b>TOTAL</b>